



Notre surveillante de service veut nous empêcher de fumer dans l'office

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 21 avril 2003

Bonjour,

J'aurais aimé avoir quelques renseignements. Je travaille dans un hôpital du sud de la France et notre surveillante de service veut nous empêcher de fumer dans l'office a-t-elle le droit ? merci de me répondre.

Réponse :

Votre surveillante a le droit, et même le devoir, de veiller à ce que l'on ne fume que dans les espaces spécifiquement réservés à cet effet.

La loi prévoit, depuis plus de 11 ans, que les hôpitaux sont des lieux dans lesquels il est interdit de fumer. Elle prévoit aussi que l'on puisse organiser dans ce lieu non-fumeur des espaces pour les fumeurs à condition de respecter des normes très rigoureuses.